

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 66 (1969)
Heft: 11

Rubrik: Pratique ou technique apicole ; Échos de partout

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

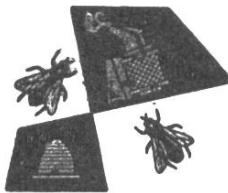
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



PRATIQUE OU TECHNIQUE APICOLE

LA DÉRIVE ET SES CONSÉQUENCES

Il arrive aux abeilles butineuses, aux faux bourdons plus rarement, de mal s'orienter et d'entrer ou tout au moins d'essayer d'entrer dans une habitation qui n'est pas la leur. Ce phénomène porte le nom de dérive, dérive plus ou moins forte et qui dépend de plusieurs facteurs. Parmi ceux-ci nous pouvons citer :

1. la présence d'un grand nombre de ruches et leur disposition ;
2. l'absence de points de repères ;
3. une forte miellée qui favorise l'acceptation des abeilles étrangères et la position de la source de nectar, les ruches situées sur le chemin de retour des butineuses étant favorisées ;
4. l'attraction qu'exerce une forte colonie sur une plus faible ou une colonie avec reine sur une colonie orpheline ;
5. la race.

Parmi ces différents facteurs c'est certainement **la disposition des ruches** qui est le plus important. Il a été constaté que si dans un rucher les ruches sont toutes de même forme, de même couleur, serrées les unes contre les autres et disposées sur un ou plusieurs rangs sans points de repères visuels, la dérive y sera particulièrement importante. Dans le cas de deux rangées placées l'une derrière l'autre ce sont les abeilles de la rangée arrière, plus particulièrement celles provenant du centre, qui dérivent le plus au profit des deux ailes de la rangée avant. Mais, me direz-vous, qu'importe cette dérive puisqu'en définitive le nombre total des butineuses reste le même et par conséquent la récolte moyenne ne doit pas en souffrir. Détrompez-vous car les colonies qui perdent leurs butineuses accusent une baisse de récolte supérieure au bénéfice qu'en retirent les colonies renforcées. D'autre part, il s'installera dans le rucher une sorte de pillage latent qui mobilisera pour le combattre un plus grand nombre de gardiennes, d'où perte d'énergie au détriment de la récolte. De plus, les colonies qui s'appauvrissent voient leur couvain fortement diminuer par manque d'abeilles nourrices, beaucoup de jeunes, afin de combler les vides, devenant butineuses très tôt. Ces colonies périclitent et deviennent rapidement des non-valeurs.

Il faut aussi remarquer qu'outre une baisse du rendement total du rucher, la dérive est un facteur non négligeable de propagation des maladies ; de plus, elle peut complètement fausser, lors du

prélèvement d'échantillons, les mesures biométriques auxquelles on doit procéder lors du contrôle du degré de pureté de la race.

La dérive est donc loin d'être négligeable ; aussi l'apiculteur, lors de l'installation de son rucher, doit s'efforcer de l'éviter en choisissant de préférence un site comportant de nombreux points de repères. Au besoin, il devra en créer. Le nombre des ruches ne devra pas dépasser 30, au maximum 40 ; elles devront être disposées irrégulièrement.

Von Frisch a prouvé qu'un jeu de couleurs adéquat a une influence décisive sur la façon dont les abeilles s'orientent une fois arrivées au rucher. Mais il ne faut pas oublier qu'elles ne distinguent pas toutes les couleurs du spectre solaire. Seuls devront être utilisés **le bleu, le jaune, le noir et le blanc**. Comme les couleurs voisines de leur ruche constituent des repères, il faudra veiller qu'entre deux ruches de même couleur situées sur une même rangée, il y en ait au moins deux dont les couleurs soient différentes. Il faudra également éviter que se répète l'ordre de celles qui les encadrent. Exemple : blanc, noir, bleu, jaune, noir, blanc, jaune, bleu, noir, jaune, bleu, blanc, etc. Il faudra peindre toute la paroi avant du corps de ruche, sans toucher au chapiteau, car elles ne s'y intéressent pas.

On voit fréquemment, plus particulièrement dans les ruchers-pavillons, les planches d'envol surmontées de figures géométriques. Il semble bien que ce soit parfaitement inutile car l'abeille est incapable de reconnaître la différence qu'il y a entre un triangle, un cercle, un rectangle ou un carré.

Je pense qu'il était utile de consacrer un article à la dérive et à ses conséquences, phénomène dont on a tendance à ne pas tenir compte. Aussi, avant d'incriminer la qualité d'une reine, ou la race, l'apiculteur serait bien inspiré de se rendre compte si la dérive, par suite de la disposition des ruches, n'est pas la cause de leur faible développement. Dans ce cas il est relativement facile d'y remédier soit en disposant ses ruches d'une autre manière, soit, en tout cas, en les peignant d'une couleur « repère » convenable.

Paul Zimmermann.



ÉCHOS DE PARTOUT

L'APICULTURE DE DEMAIN En lisant Alain Caillas

Sans posséder aucun don de divination, je pense pouvoir affirmer que notre apiculture va se transformer.

Il est du reste indispensable qu'elle se transforme, sinon elle ne suivra plus l'évolution de notre agriculture et finira par périr.

Or, nous sommes solidaires de celle-ci dans une très large mesure et, il faut bien le constater, le progrès est loin d'être favorable. Ce progrès se manifeste dans tous les domaines de l'activité agricole : emploi de tracteurs qui labourent en rien de temps d'immenses étendues de nos plaines anéantissant toute la flore où nos abeilles pouvaient moissonner, emploi généralisé de faucheuses qui mettent à bas, en quelques heures, de riches prairies, emploi d'insecticides d'une manière abusive et inconsidérée, anéantissement des « mauvaises herbes » souvent précieuses pour nos abeilles, diminution du territoire productif dû à l'extension des grandes villes, à la construction d'autoroutes, de barrages et lacs artificiels, récolte des fourrages avant la floraison pour la mise en silos, etc.

Pour l'apiculture, c'est un désastre et il faut envisager, dans un avenir plus ou moins rapproché, que des régions importantes devront être complètement désertées, les abeilles ne pouvant plus y trouver leur subsistance. Rien ne sert de le déplorer, il faudra s'y adapter.

Il reste tout de même de vastes régions non « exploitées » par les apiculteurs ; je pense aux abords de nos forêts, aux flancs de nos collines, à nos vallées alpestres et à toutes nos montagnes à pâturages ; il y a encore de la place pour y installer suffisamment de ruches. De plus, il ne faut pas oublier nos arboriculteurs ; bien qu'on ait tenté des essais de fécondation fruitière à coups de pistolet, il ne fait aucun doute que les arboriculteurs appelleront à leur secours les apiculteurs pour la location de ruches à placer dans de vastes surfaces où l'arboriculture sera de plus en plus concentrée.

Il s'agit donc de bien voir le problème en face et de trouver la solution la meilleure.

A notre époque, pour vivre, il faut produire beaucoup, au meilleur marché possible. Par conséquent, tout doit être mis en œuvre pour diminuer le prix de revient du miel afin de triompher des embûches et des difficultés semées sur notre chemin.

Ainsi, on ne peut diminuer le prix de revient qu'en faisant de l'apiculture intensive, c'est-à-dire en tirant de chaque ruche le maximum dans le délai le plus court ; donc, mieux vaut obtenir 400 kilos de miel de 10 ruches que de 50, parce qu'un capital cinq fois moins élevé produit le même intérêt et que les frais généraux et les risques sont multipliés par cinq.

Il faut donc, en premier lieu, adopter des techniques éprouvées qui permettront d'obtenir les plus fortes récoltes dans des conditions normales de temps et de miellée.

Cependant, les meilleures techniques ne vont pas tout résoudre ; nous devons envisager, toujours dans le but de réduire les frais généraux et les risques, certaines modifications importantes. Pour y arriver, il sera nécessaire d'opérer une division des apiculteurs en deux classes :

1. Les producteurs de miel.
2. Les producteurs d'abeilles et de reines.

Du reste, cette division existe déjà sous certains cieux.

Les producteurs de miel ne s'embarrasseront plus d'hiverner des colonies, de faire, au printemps, du nourrissement stimulant, de changer les reines à époques fixes, etc..., pour la bonne raison que leurs colonies n'auront qu'une existence éphémère, d'avril à septembre par exemple et que, de septembre à avril, leurs ruchers auront disparu et leurs ruches seront peut-être remisées.

Par contre, dans les régions favorisées par un climat particulièrement doux et une flore printanière abondante, les apiculteurs se spécialiseront dans l'élevage des abeilles et des reines sélectionnées pour en approvisionner leurs collègues, comme cela se pratique en Amérique.

A ce sujet, on peut s'en référer à la méthode Bartlet. Ce dernier s'est rendu compte que l'hivernage était une source d'ennuis sans compter qu'il est très coûteux. En automne, il détruit toutes ses colonies, au printemps, il repeuple ses ruches avec des paquets d'abeilles fournis par les éleveurs d'abeilles.

Ces paquets d'abeilles, sortes d'essaims, bien nourris, bien conditionnés ont un départ remarquable et peuvent produire une récolte égale, ou même supérieure à bien des colonies hivernées et qui ont un démarrage difficile. L'essaim atteint son complet développement avant la miellée de juillet ; à ce moment, toutes les reines sont supprimées, la ponte est ainsi arrêtée et toute la ruchée se consacre à la récolte.

Le petit apiculteur ne se rend pas toujours compte des frais représentés par la mise en hivernage, surtout dans un rucher de quelque importance, en particulier lors d'une année de faible récolte. A cela s'ajoute la main-d'œuvre et les pertes éventuelles (les colonies faibles ne devraient pas être hivernées).

Si l'on fait le compte du sucre et de la main-d'œuvre économisés, du risque de mortalité que l'on encourt malgré les mesures prises, du danger d'orphelinage, je pense que l'achat de paquets, lorsqu'il sera bien entré dans les mœurs, doit permettre d'éviter ces multiples soucis et ces risques réels.

Les avantages se résumeraient comme suit :

1. Suppression totale de l'hivernage, d'où économie de provisions dont la valeur représente à peu près la valeur intrinsèque de l'essaim de remplacement.

2. Suppression des opérations de nourrissement en automne et au printemps, ainsi que la mise en hivernage.
3. Economie de main-d'œuvre.
4. Suppression de vol ou déprédatations dans les ruchers isolés.
5. Suppression des risques d'orphelinage au printemps.
6. Suppression de l'essaimage.
7. Suppression de l'élevage de reines et inutilité de la sélection qui sont assurés par les apiculteurs fournisseurs.
8. Recul des maladies, voire leur disparition.

Les inconvénients à la pratique de cette technique sont ainsi résumés :

1. Aléas des transports et risques de perte d'une partie des paquets d'abeilles ou de la reine.
2. Obligation de nourrir l'essaim dès son arrivée.
3. Nécessité d'entreposer un matériel important de ruches et de cadres bâties dans un local approprié et entretien de ce matériel.

Il est certain que d'autres inconvénients existent, comme aussi d'autres avantages qui se découvriraient à l'application de cette technique. Toutefois, il semble que la balance penche largement du côté des avantages d'une méthode qui doit permettre de pratiquer l'apiculture avec profit, dans des régions où le printemps tardif, maussade, froid et pluvieux, ralentit considérablement le développement des colonies qui végètent et ne parviennent pas à la grande miellée en bonne forme.

(*Le « Secret des bonnes récoltes », A. Caillas, adap. G. C.*).



LE JARDIN DE L'ABEILLE

LE MIEL AGIT SUR LA PEAU

Les miels, nouvelle récolte, sont arrivés et c'est donc juste le moment pour rappeler qu'un kilo de miel est aussi nourrissant que 60 oranges, 50 œufs, 3 kilos de viande ! Selon « la France apicole », 100 grammes de miel fournissent environ 400 calories utilisables, soit un tiers de plus que la viande, trois fois plus que le poisson et quatre fois plus que le lait. Il procure en abondance des éléments nutritifs variés. Directement assimilable, il passe rapidement dans le sang, sans imposer à l'organisme un travail digestif pénible !

Le miel est pour le muscle un énergétique puissant et procure au cerveau un aliment phosphoré de haute valeur, ne l'oubliez pas !